MCGILL LAW JOURNAL
REVUE DE DROIT DE MCGILL

ERRATA

Please note that three errors appeared in the article "L'abolition unilatérale du serment au roi par le Québec est-elle constitutionnelle?" by Yan Campagnolo and Camille Bontems, published in volume 71, issue 2 (2026) of our journal on pages 588, 592, and 593.

On these three pages, section 41(a) of the *Constitution Act, 1867* is referenced, whereas it should refer to section 41(a) of the *Constitution Act, 1982*.

Thank you for your understanding.

* * *

Veuillez prendre note que trois erreurs se sont glissées dans l'article « L'abolition unilatérale du serment au roi par le Québec est-elle constitutionnelle? » de Yan Campagnolo et Camille Bontems, paru dans le volume 71, numéro 2 (2026) de notre revue aux pages 588, 592 et 593.

À ces trois pages, on réfère à l'alinéa 41a) de la *Loi constitutionnelle de 1867* alors qu'on devrait référer à l'alinéa 41a) de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Nous vous remercions de votre compréhension.